Règlement jeu concours Assolutions

Rédigé le 21 novembre 2025 à Rennes.

Article 1 — Organisateur

ASSOLUTIONS/AIR P FORMATION, LA VERDIERE, 35760 MONTGERMONT,

Numéro siret : 841 432 685 enregistré sous le 53351034235 auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

Mail : airpformation35@gmail.com

Article 2 — Objet du concours

Description : un jeu gratuit sans obligation d'achat pour gagner 1 journée de formation d'une valeur de 700€ HT. En distanciel ou présentiel.

Article 3 — Durée du concours

Dates précises : du 4 au 19 décembre 2025.

Article 4 — Conditions de participation

- Être une association située en France.
- Être membre ou responsable de l'association loi 1901.
- Avoir plus de 18 ans.
- Répondre au formulaire Google Forms composé de 3 questions.
- Être abonné au compte Instagram d'Assolutions.
- Il y aura un seul gagnant.

Article 5 — Modalités de participation

1. S'abonner au compte Instagram Assolutions
2. Remplir le formulaire
3. Option : partager en story (non obligatoire)

Article 6 — Dotation

- Description précise du lot : Le/la gagnant·e recevra une journée de formation pour développer les partenariats de son association : une formation personnalisé de 7h, basé sur

le contenu de notre formation Partenariats commercialisée au sein d'Assolutions.
- La valeur de cet formation est de **700 euros HT**.
- Conditions d'utilisation : valable 3 mois, non échangeable.

Article 7 — Désignation du gagnant

- Tirage au sort
- Date : vendredi 19 décembre à 17h.
- Méthode : logiciel type 🌐 WASK | Digital Ads Management Platform - WASK
- Publication : via DM + en story pour que ce soit transparent

Article 8 — Fraude

Toute tentative de fraude entraîne l'exclusion.

Article 9 — Responsabilité

Assolutions ne peut être tenue responsable en cas de bug Instagram, indisponibilité du service, etc.

Article 10 — RGPD

Données collectées :
Les données collectées dans le formulaire seront le nom de l'association et le numéro de téléphone fourni par la personne.

Finalité :
Ces informations seront utilisées exclusivement par Assolutions.

Durée de conservation :
12 mois.

Droit d'accès / suppression :
Pour toute demande de suppression des données, veuillez nous envoyer un e-mail.

Absence de revente :
Aucune revente ou cession de données ne sera effectuée.

Article 11 — Instagram

Mention obligatoire :
"Ce concours n'est ni géré ni sponsorisé par Instagram."

Article 12 — Acceptation du règlement

La participation implique l'acceptation totale du règlement.

Par Assolutions